

LES DIX POSTURES DU GÉOGRAPHE AGRAIRE

DIX PROPOSITIONS MÉTHODOLOGIQUES CONTRIBUTIVES D'UNE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DES EFFETS TERRITORIAUX DES PRATIQUES AGRAIRES

Jean-Louis MAIGROT

Laboratoire THEMA et ENESAD Dijon

Ce texte a pour objet de présenter dix assertions méthodologiques, appuyées sur quatre postulats proposées comme base à un raisonnement qui vise à contribuer à la construction d'une théorie de l'organisation dans un territoire de l'activité humaine permettant de rendre intelligibles les marques et traces laissées dans ce territoire par cette activité.

1. L'objet : le façonnement du territoire et les formes construites

L'homme, en tirant parti d'un milieu pour en vivre, le façonne par ses pratiques à l'aide d'outils. Les formes ainsi créées, secrètent leurs propres écologies, et surtout, ont une inertie temporelle très forte aux conséquences agro-environnementales non moins fortes : c'est ce constat qui me fait, aussi, invoquer l'archéologie des formes agraires. L'intitulé du présent texte exprime cette préoccupation : « pour une géographie historique des effets territoriaux des pratiques agraires ».

Cette posture (1) implique de répondre à des questions touchant aux interrelations entre pratiques et milieux où elles s'appliquent :

- * comment contribuer à rendre intelligibles les traces laissées dans le territoire par l'activité agricole,
- * comment identifier, décrire, comprendre et modéliser la manière dont des pratiques agraires localisées, en interrelations avec les pratiques d'acteurs ruraux mais non agricoles, organisent un territoire ;
- * comment constituer un pont conceptuel et méthodologique entre géographie et histoire agraire, sciences naturelles et sciences agronomiques ?

Il s'agit alors de décrire, analyser et conceptualiser, donner un sens, sur un territoire donné, à des dynamiques de décomposition et de recombinaison des systèmes de formes agraires, induits par une modification d'une des formes de l'action des agriculteurs : les pratiques agraires territoriales qui sont concrètes et localisables.

Mais, au préalable, pour répondre à ces questions il faudra d'une part, définir quelques termes usuels et d'autre part, resituer les questions par rapport à la problématique des disciplines voisines concernées, dans la mesure où il sera fait appel à ces dernières.

2. Définitions et position disciplinaire

2.1. Cinq définitions

- **Le territoire.** Dès lors que la matérialité des espaces est au centre des préoccupations j'abandonne le terme d'espace au profit de celui de territoire : portion d'espace, appropriée en vue de réaliser des projets, le plus souvent pour en vivre. Par voie de conséquence, cet espace approprié est transformé et limité. J'en propose la définition suivante : construction spatiale dont les limites présentent une relative stabilité dans l'histoire, repérable dans l'espace à travers une structure agraire cohérente (système de formes) et portée par un milieu biophysique particulier.

A tout territoire correspond une unité d'habitat (village, hameau, ferme d'écart...) avec laquelle il forme un système. L'histoire montre que toute modification de la forme de l'habitat (et donc de l'allure du peuplement) entraîne corrélativement, avec un décalage variable dans le temps, des restructurations du territoire concerne.

Pour qu'il y ait un territoire, il est donc nécessaire d'avoir simultanément une appropriation-délimitation et une transformation-aménagement. A un niveau infra communal, on peut parler de manière similaire du territoire d'une exploitation.

Il y a donc une matérialité, une physique du territoire qui, à mon sens, fait défaut à l'espace, celui-ci étant plutôt caractérisé par des attributs géométriques et immatériels : par exemple, on pourra parler d'un espace de relation, indépendamment du fait qu'il puisse s'inscrire physiquement par des marques de propriété, mais là, de mon point de vue, nous sommes déjà dans un territoire.

- **L'organisation du territoire** résulte de la prise en compte simultanée, à un moment particulier, par des hommes, de l'état du milieu biophysique et du milieu historique global (sociotechnique, culturel, économique...).

Par organisation du territoire, j'entends, dans une perspective historique, la mise en place, sur un substrat biophysique défini (géologie, pédoclimat, géomorphologie) d'un ensemble de dispositifs physiques satisfaisant à des projets locaux (et non forcément agricoles), tels que des haies, des fossés, des séparations entre couverts végétaux différents, etc. L'ensemble de ces dispositifs articulés entre eux forme une architecture physique.

- **Les formes agraires et les systèmes de formes agraires.** Je reprends ce terme à J. P. Deffontaines (2) le substituant à celui de structure agraire. En effet, ce dernier terme peut inclure dans sa définition une dimension sociale, même si ce n'est pas toujours le cas. Très concrètement, j'évoquerai les formes agraires à propos de fossés, de haies, de bosquets, etc.

Je parlerai de système de formes agraires pour évoquer la mise en relation des formes agraires entre elles, le terme de système correspondant alors à un modèle d'interrelation exprimant un arrangement matériel observable.

Cette définition correspond à une démarche d'observation, de description, puis d'organisation d'observations, d'évolution d'un système de formes agraires afin de lui donner un sens. Ici, le recours à la discipline historique est indispensable. Bien entendu la compréhension des formes agraires fait appel à des concepts plus immatériels, tels que par exemple l'organisation des relations sociales dans une petite communauté.

- **L'histoire des systèmes de formes agraires.** Tout territoire résulte d'une histoire. Le « poids de l'Histoire » se traduit par une forte inertie de l'organisation du territoire, l'intégration des formes dans les systèmes spatiaux additionne en quelque sorte leurs inerties. Dans cette perspective, on comprendra en quoi les opérations de réorganisation foncière peuvent constituer de véritables séismes sociaux.

Il faut tenir compte de l'existence d'une dimension historique des phénomènes observés car il existe une rémanence plus ou moins longue des structures anciennement mises en place et, « les éléments d'un premier système restent en place, ils sont dans le nouveau système dotés d'attributs différents » (3). Ainsi, sur le plateau de Langres, les « meurgers » présentèrent longtemps des avantages (micro climatiques, fonciers,...). En revanche, ils présentent maintenant, avec l'extension de la céréaliculture, de sérieux inconvénients que le remembrement à travers les travaux connexes, vient résoudre. Par ailleurs, ils entraînent d'autres effets pervers, certaines conséquences paysagères et écologiques fâcheuses.



Arasement de haies au Sud de Langres (Saints Geosmes)

Cette vue prise en 1988 montre des haies sur « meurgers » en cours d'arasement consécutivement à la mise en place des travaux connexes au remembrement. L'évolution de l'organisation du (territoire du plateau au Sud de Langres (communes de Bourg, Saints Geosmes et Langres), est particulièrement illustrative, sur un pas de temps assez court, des effets territoriaux de l'évolution des systèmes de production agricole du plateau. Toutefois, modifier le système de formes agraires du plateau ne peut pas être assimilé simplement à une dégradation, c'est aussi la création d'un autre territoire aux aptitudes agricoles différentes et pas toujours prévisibles.

Dans l'exemple présenté, la consultation de la carte IGN 1 : 25 000 des années 1960 (Langres 3120-Est) montre un territoire encore cloisonné en de multiples petites parcelles entourées de « meurgers », alors qu'actuellement la traversée du plateau offre la vision d'un espace ouvert. Néanmoins, la photographie aérienne trahit l'existence de ces anciennes structures par l'observation de forte teneur en pierres là où étaient les « meurgers ».

- **La notion de formes interstitielles.** Par formes interstitielles, j'entends, depuis une unité de base qui est la parcelle (de culture et/ou cadastrale) les objets environnementaux liés structurellement à cette parcelle (chemins de desserte, système de haies, fossés, etc.). L'unité peut être tout aussi bien une parcelle cadastrale (bâtie ou non bâtie), qu'une parcelle de culture. Les objets sont dits « liés » dans la mesure où l'objet (renvoyant à une fonction) se transforme en relation étroite avec l'évolution de la parcelle concernée par sa présence : par exemple un « meurger » d'épierrement sera arasé et broyé en cas de remembrement parcellaire s'accompagnant de la mise en place d'un système d'exploitation de type grande culture.

En outre, j'observe que, souvent, ce sont ces objets liés qui, au niveau des structures parcellaires, se trouvent être les plus pérennes et dont l'inertie contribue à définir des territoires aux qualités spécifiques, comme par exemple les terrasses de culture.

Sur un finage, certaines de ces formes « interstitielles » relèvent de niveaux supérieurs d'organisation, départementaux ou nationaux. Par exemple, ce peut être le cas d'un chemin relevant pour son entretien d'une DDE, ou encore d'une portion de territoire faisant l'objet de mesures de classement (arrêté préfectoral de biotope).

Mais, ce qui importe, c'est que ces espaces interstitiels participent aux interactions entre le finage et les exploitations qui s'y trouvent. C'est l'ensemble de ces interactions qui définit le niveau englobant, ici le niveau communal.

Donc le niveau communal est constitué par l'ensemble des interactions existantes :

- * entre les parcelles des exploitations agricoles
- * et entre ces parcelles et l'ensemble des formes interstitielles, dont par ailleurs un certain nombre relève de logiques non-agricoles.

Par exemple les échanges parcellaires, qui prennent en compte aussi bien le parcellaire de chacune des exploitations concernées que le contexte territorial proche relèvent tout autant du niveau communal que du niveau de l'exploitation, et peuvent d'ailleurs concerner tout un village au même titre qu'un remembrement.

De fait, la prise en compte des espaces interstitiels permet de passer d'un niveau d'organisation à un autre niveau d'organisation, dans la mesure où ils relèvent de niveaux différents.

2.2. Position disciplinaire pratiques du territoire et filiations disciplinaires, un objet commun, des points de vue dispersés

2.2.1. Du côté des géographes

Si les géographes se sont abondamment intéressés aux paysages agraires pour les décrire et les classer, peu d'entre-eux se sont intéressés aux causes, c'est à dire aux procédés utilisés pour construire, entretenir et faire évoluer les dites structures. Le bilan effectué par J. Bonnamour en 1973 et réactualisé en 1993 témoigne de cet état (4). La géographie agraire en replaçant le paysage rural au centre de ses préoccupations fait un abondant recours à l'histoire et en particulier à l'histoire des formes d'appropriation du territoire, ainsi qu'à la géographie physique, le « milieu physique », lequel se trouve ainsi réhabilité après avoir connu une éclipse consécutive à un usage abusif de la notion de déterminisme physique.

La géographie dite « agricole » a toujours porté son attention sur les parcellaires d'exploitation, mais souvent en privilégiant « la recherche des processus d'acquisition, des rapports sociaux, et des choix économiques qui peuvent expliquer une situation à l'instant T » (5).

Or, toute une tradition géographique s'était posée la question des structures agraires à travers l'origine et l'évolution de la forme du parcellaire, toutefois le plus souvent cadastral qui ne se confond pas nécessairement avec le parcellaire cultural, mais qui, dans tous les cas en est la charpente. De ce point de vue, le parcellaire, dans sa disposition, sa forme, sa taille résulte en premier du double processus d'appropriation et de mise en valeur du sol : « l'hétérogénéité des dimensions, des formes, des structures des parcelles ne se vérifie pas seulement entre les différents finages, on la retrouve au sein de chacun d'entre eux et il convient d'en chercher la cause soit dans les facteurs physiques, soit dans la diversité des terroirs, soit dans des facteurs humains difficiles à démêler et à identifier, mais dont l'impact est visible sous forme d'îlots bien individualisés... L'agencement des parcelles est caractérisé par leur regroupement en quartiers parallèles ou croisés. Ces derniers sont les plus fréquents au point qu'ils constituent la structure agraire normale de l'Openfield toujours réalisée lorsque ne s'y opposent pas des contraintes graves... Cependant tous les cantons ne sont pas des assemblages de lanières. Même avant les remembrements actuels les champs blocs étaient présents » (6).

Les autres auteurs qui se sont intéressés aux formes prises par l'allure d'un parcellaire et son proche environnement ont évoqué à peu près toutes les causes possibles à l'origine des formes prises par ce parcellaire, à l'exception à peu près unanime des actes techniques (7) à une exception près (8), mais il s'agit là davantage d'un travail d'ethnographe-historien.

Ainsi, c'est aux confins de l'histoire agraire et de l'ethnologie/ethnographie, qu'est apparu dans les années 1950, le problème des facteurs techniques dans la formation des structures agraires à travers la notion de régime agraire : « Qu'est ce donc le régime agraire ? Si nous envisageons un groupe rural déterminé, une petite collectivité rurale vivant sur un terroir de médiocre étendue, nous nous apercevons aisément que sa vie entière est réglée par un ensemble complexe à la fois de recettes techniques et de coutumes juridiques » (9). Ce concept de régime agraire (comme celui plus ancien de civilisation agraire et de genre de vie) a été repris en partie par les géographes à travers le concept de système agraire. Or, il me semble qu'ils ont majoritairement mis l'accent sur la dimension « sociale » (au sens large) du concept, ainsi que sur les aspects juridiques et paysagers. L'aspect technique semble alors un peu délaissé, ce qui explique la remarque de

F. Sigaut en 1981 (10) : « Pourquoi les géographes s'intéressent-ils à tout sauf aux techniques ? » de P. Deffontaines et A. Leroi-Gourhan en 1986 (11) : « il sera bien difficile à ceux-ci (géographes et ethnologues) de méconnaître maintenant l'outil qui a concouru à fabriquer le paysage qu'ils décrivent... la physionomie des champs et des routes... etc. tout traduit dans le paysage le rôle de l'outillage » et de C. Blanc-Pamard, J.-P. Deffontaines, Cl. Friedberg, en 1992 (12) : « Les géographes ont toujours souligné la place des techniques dans le système agraire, mais les ont peu étudiées. Les techniques sont vues comme un des nombreux facteurs qui interviennent dans la création des structures agraires et qui s'expriment dans les paysages ». Cette attitude vis à vis de la technique est d'ailleurs la même en ce qui concerne la discipline-soeur qu'est l'histoire agraire « histoire rurale, dont les héros, selon le mot de Lucien Febvre, semblent labourer avec des chartes » (13). Ma volonté de développer une géographie historique des techniques et pratiques agraires est à replacer dans ce contexte de relatif oubli des techniques par les géographes.

2.2.2. Du côté des ethnographes-ethnologues

Les travaux des ethnologues et ethnographes ont montré l'importance du fait technique et des pratiques culturelles dans la compréhension des formes agraires (14).

M. Maget recommande de se préoccuper de l'espace mais, toutefois, comme simple cadre et attire brièvement l'attention de l'enquêteur sur la relation entre la morphologie du parcellaire, qu'il faudra cartographier, et la technique. Ainsi il remarque que « *les clôtures rendent inutilisable une partie du sol, surtout aux extrémités où tourne la charrue, etc.* » (15)

F. Sigaut en proposant de développer la technologie de l'agriculture en appelle à une collaboration avec les historiens (16) cherchant surtout à mettre en évidence la genèse des techniques, leurs modes de diffusion, leurs effets sur les techniques déjà présentes et « *les liens qui les unissent à l'ensemble du système nécessairement cohérent auquel elles appartiennent* » (17). S'il est souvent fait référence aux travaux de Parrain, Brunhes-Delamarre, ou encore de Mauss, les géographes sont largement absents. Et c'est précisément du point de vue de l'histoire des techniques agricoles qu'en 1981, F. Sigaut interpellera les géographes, en leur montrant l'importance de l'acte technique situé au cœur de la relation homme-territoire. L'intelligibilité de la répartition des faits techniques sur un territoire passe par l'intelligibilité de l'acte technique

« *Pourquoi vous les géographes, faites-vous presque systématiquement l'impasse sur les techniques, alors que sans elles, un grand nombre de problèmes que vous posez est condamné à rester sans solution ?* » (18).

Mais, à mon sens, la réponse du géographe sera celle de l'aveu de son incompetence. Pour expliquer cette impasse, j'avance l'hypothèse que le relatif désintérêt des géographes pour les techniques remonte au début des années 60, lorsque le modèle traditionnel de polyculture-élevage s'est trouvé remis en cause du fait des évolutions techniques. Les géographes qui avaient su lier ce modèle aux structures agraires « classiques » alors observées (openfield, bocage), ont alors « décroché », tout en déplorant cette évolution qui les privait d'un modèle d'interrelations techniques/structures agraires robuste et bien établi (19), les laissant alors conceptuellement désarmés devant l'apparition de structures de parcellaires liées à de nouvelles formes d'exploitations agricoles. Dès lors, les géographes vont parler des paysages, mais sans technique. De leur côté, les ethnologues du territoire métropolitain vont suivre la même évolution.

Aussi, la solution interdisciplinaire, surtout quand l'objet d'étude est le même, me semble la plus naturelle possible.

2.2.3. Chez les agronomes : la tentative géo-agronomique

La volonté de J.-P. Deffontaines (20) de fonder une géo-agronomie est à replacer dans ce contexte de relatif oubli des techniques par les géographes. Relatif oubli, car en s'intéressant au parcellaire, soit pour des raisons métrologiques, (J. Peltre), soit à partir de problèmes d'environnement et d'histoire agraire, (Y. Veyret, A. Humbert), des géographes ont posé le problème de la prise en compte des techniques et pratiques qui, en s'appliquant aux parcelles, façonnent un territoire. Le dernier « grand » ouvrage de géographie traitant des techniques en évoquant la relation organisation du territoire-fonctionnement technique des exploitations (21) remonte à 1950.

Depuis le début des années 80, les travaux de J.-P. Deffontaines cherchent à poser les bases d'une « géo-agronomie » visant à caractériser, à partir de l'interprétation des structures agraires observables en un lieu, l'activité agricole à des niveaux régionaux, communaux et infra-communaux. Ceci aboutit à proposer un « Système d'Indicateurs Visuels » (SIV) permettant, par mise en interrelation dynamique :

- * de l'occupation des sols (types de couverts végétaux et de bâtiments),
- * des pratiques (types et modes d'interventions techniques qui se déroulent devant l'observateur dans le paysage, et traces que laissent ces interventions),
- * du milieu (caractéristiques du milieu physique)
- * des relations (disposition des objets les uns par rapport aux autres),
- * de l'appropriation (mode juridique de la propriété du sol et du bâti),

de caractériser, par observation visuelle, l'état de l'activité agricole en un lieu et un moment donné et à un niveau d'organisation spécifié. Toutefois cette démarche est limitée de par sa nature : il s'agit d'une expertise liée aux connaissances de l'expert. La géo-agronomie ne peut être réduite au SIV qui reste un outil « géo-

agronomique ». Mais il apparaît que le concept de « formes agraires » découle logiquement de la démarche « SIV ».

De son côté, M. Benoit (22) a montré comment l'activité agricole, appréhendée au niveau communal (à de grandes échelles), organise les finages lorrains en autant de structures concentriques à la Von Thünen. Ultérieurement (23), on a décrit et modélisé graphiquement les déformations du modèle, engendrées par la géomorphologie.

Enfin, P. Morlon et M. Benoit, (24) ont démontré, au niveau de l'exploitation, comment la mise en œuvre de nouveaux actes techniques, de pratiques, pouvait générer une réorganisation de l'ensemble de l'utilisation du parcellaire; ils ont suggéré une autre géographie des formes agraires au niveau de l'exploitation agricole et proposé une méthodologie de hiérarchisation des contraintes explicative des stratégies d'acquisition, d'aménagement et d'utilisation des parcelles.

2.2.4. En conclusion

Dans toutes ces approches, est privilégié le niveau local, de la commune à la parcelle, en passant par le niveau intermédiaire qu'est l'exploitation agricole. En réalité, les niveaux exploitation agricole et parcellaire constituent les niveaux privilégiés, car lieux possibles de rencontre entre ethnologues, géographes et agronomes, ces derniers étant moins sensibles au niveau « village ». Le concept de pratiques, comme acte à effet territorial, est aussi central dans les trois disciplines, malgré l'attitude des géographes. Ce dernier concept, est re-développé avec E. Landais: « *il n'y a pratique que s'il y a activité volontaire, vouloir-faire du décideur-acteur.* »

Ce « *postulat d'intentionnalité* » conduit à une régularité, à une répétabilité des pratiques dans le temps et dans l'espace » (25). Les pratiques transforment le territoire et ces transformations (éléments matériels de la structure agraire) sont repérables visuellement. Il en est de même pour les processus spatiaux; par exemple, on observera l'évolution de la flore consécutive à une modification de pratiques. Cela aboutit à privilégier la carte comme modèle de représentation et comme outil descriptif.

Or, actuellement, c'est plutôt du côté des archéologues agraires que se développe un point de vue qui lie configuration du parcellaire, techniques et pratiques agraires, à travers un grand ensemble de recherches constituées autour des paléoenvironnements des sociétés historiques et préhistoriques. Le titre des travaux publiés est d'ailleurs éloquent « Parcellaires et longue durée » (26), « Rupture et continuité dans l'évolution des parcellaires » (27), « L'araire créa le champ » (28).

Il nous faut donc retenir la leçon méthodologique des archéologues qui réside dans la méthode mise en œuvre par ceux-ci pour lier structures parcellaires, cadres construits du parcellaire, aménagements hydrauliques, allure de l'habitat, techniques utilisées et pratiques agraires. Sachant que ce que j'appelle les *objets liés* aux parcelles sont les plus pérennes, les archéologues du paysage auront tendance à les placer au centre de leur problématique, pour remonter ainsi, grâce à l'apport de diverses disciplines (l'agronomie en particulier) aux sociétés qui les ont fabriqués. Ce point de vue se trouve être également celui de géographes (29) qui proposent « *un rapprochement entre géographes archéologues et historiens autour de la connaissance des milieux et des pratiques des sociétés anciennes* ».

Mais ceci justifie aussi ma volonté de renouer avec toute une tradition de géographie agricole, qui fait la part belle, dans une campagne en pleine mutation (30), à l'agronomie pour rendre compte des formes agraires observées.

3. Une proposition méthodologique

En considérant les cinq définitions proposées ci-dessus, et la place que j'assigne à la géographie dans un programme de travail qui veut contribuer à la « construction d'une théorie de l'organisation dans un territoire de l'activité humaine permettant de rendre intelligibles les marques et traces laissées dans ce territoire par cette activité »

- et si on accepte :

- * les principes fondamentaux du point de vue « systémique » et en particulier celui de l'émergence à un niveau donné,
- * qu'il y a des « lois », ou du moins des régularités observables, dans un espace géographique,
- * que l'espace géographique est l'objet de dynamiques spatiales dont il est possible de rendre compte en faisant appel à des concepts spécifiques (réseaux, flux, échelles, niveaux d'organisation), en les modélisant selon diverses méthodologies,
- * qu'un territoire a une histoire résultant d'interactions entre des hommes et leur milieu biophysique, « naturel », et donc qu'il s'agit de produits sociaux, car résultant d'une interaction entre des hommes et leur milieu environnant.
- * qu'il est donc autant un produit de cette histoire que du substrat,

- en postulant que :

- * ce sont les structures agraires « tangibles », désignées sous le terme de « formes agraires » par Deffontaines, produites par l'activité agricole, qui donnent sa physionomie et son organisation à un territoire,
- * la compréhension des structures agraires demande un détour par la « technique »,
- * le façonnement des « formes agraires » résulte de la mise en œuvre de pratiques par les agriculteurs : ceux-ci, par les moyens dont ils disposent, restent les seuls à pouvoir matériellement parler, le faire,
- * l'histoire des pratiques agricoles localisées renseigne sur ce qui détermine les localisations des pratiques actuellement observées.

- je propose alors :

première proposition : Chaque champ disciplinaire est fondé à créer, « bricoler » ses propres notions, méthodes et outils, pour répondre aux questions particulières qui lui sont posées.

seconde proposition : Le concept d'émergence à un niveau donné est essentiel dans la justification du choix du niveau d'organisation observé : changer de niveau ce n'est pas perdre de l'information, c'est aussi voir émerger d'autres informations. Ainsi, par exemple en histoire l'allongement du pas de temps homogénéise à un niveau d'information d'autant plus bas que la durée est longue, mais permet par contre de faire émerger des dynamiques lourdes. La remarque s'applique également en géographie où l'on voit émerger des phénomènes différents selon que l'on observe un phénomène au 1:25 000e ou au 1 : 250 000e.

troisième proposition : Tout raisonnement mené dans un cadre spatial (et temporel) devra distinguer soigneusement le niveau d'organisation choisi pour répondre à une question du niveau d'échelle d'observation pertinente retenue (du 1:5 000e au 1:100000e). Pour les observations faisant appel au contexte historique, le choix de l'échelle d'observation se traduit par un choix de pas de temps pertinent (de l'année au siècle).

quatrième proposition : Dans une démarche visant à comprendre comment s'organise un territoire, il est nécessaire de déterminer le groupe social avec qui il fait « système », ferme d'écart, hameau, quartier, village, bourg.

cinquième proposition : Ce n'est qu'à des niveaux d'organisation assez fins, allant de la commune (ou du hameau) au groupe de quelques dizaines de communes que l'on peut appréhender de manière satisfaisante la relation localement établie entre un groupe humain et son environnement biophysique, sans que l'on puisse perdre de vue aussi bien l'aspect sociétal, historique, que l'aspect biophysique, l'échelle d'observation correspondant allant du 1/10 000e au 1/100 000e maximum. Au delà, comme me l'ont montré divers chantiers de recherches, ce n'est plus guère possible.

sixième proposition : Pour pouvoir observer et décrire, de manière satisfaisante, la relation homme-territoire sur un finage, un pas de temps bi-séculaire est nécessaire. De manière pratique la date de départ des observations correspondra au milieu du XIXe siècle, époque de peuplement maximum dans un contexte agricole correspondant encore à l'époque « moderne ». Néanmoins, selon la nature de la question, le pas de temps pertinent peut être tout différent, allant de la dizaine d'années au millénaire.

septième proposition : L'état et l'évolution démographique est illustrative (localement) de l'allure d'un finage : qui fait quoi, où et comment (ou ne fait plus rien) ?

huitième proposition : La mise en correspondance d'états successifs du mode d'occupation des sols renseigne sur les dynamiques à l'œuvre sur un territoire, lesquelles peuvent faire l'objet d'une modélisation.

neuvième proposition : L'état du couvert végétal, en particulier l'allure et la position du « saltus » sur un finage, est un bon indicateur de l'état de la relation qui s'établit localement et à ce niveau, entre une société et son milieu biophysique.

dixième proposition : L'allure de la végétation décrite en termes phytosociologiques renseigne sur l'histoire d'un milieu et doit être utilisée comme un bon indicateur de cette histoire.

Notes et références bibliographiques

- (1) « La manière dont une recherche est construite, son angle d'attaque, le point de vue qu'elle privilégie, les présupposés qu'elle dissimule déterminent ce que nous proposons d'appeler une posture » citation de J. CLOAREC in H. MOISAN 1988 : *Développement agricole et localités*. Thèse pour le doctorat de 3ème cycle. Université de Nanterre Paris X, 313 pages (p. 77).
- (2) « Chaque agriculture présente un modèle géométrique qui est une combinaison de formes fixes qui organisent l'espace et le divisent : murs, haies, chemins, fossés, rigoles. Mais les modèles géométriques adaptés au plan se déforment au contact des reliefs et s'ajustent aux diverses configurations morphologiques. » in J.-P. DEFFONTAINES, 1994 : L'agriculteur-artisan. producteur de formes. *Natures-Sciences-Sociétés*, n° 2, p. 338.
- (3) O. DOLLFUS, 1991 : Chaos bornés et monde actuel. *L'espace géographique*, n°4, pages 302-308.
- (4) J. BONNAMOUR, 1993 : *Géographie rurale, méthodes et perspectives*. Paris, Masson 134 pages.
- (5) J. BONNAMOUR, idem
- (6) J. PELTRE, 1977 : *Recherches métrologiques sur les finages lorrains*. Thèse pour le Doctorat d'état en géographie présentée à Université de Paris IV H. Champion, 590 pages.
J. PELTRE, 1992 : Les transformations du paysage et de l'habitat rural sous l'effet de la modernisation de l'agriculture, l'exemple lorrain. in *L'avenir des paysages ruraux européens entre gestion des héritages et dynamique du changement ; les paysages ruraux et la dynamique de changement*. Conférence européenne permanente pour l'étude du paysage rural, CNRS Ed, p. 211 -214.
- (7) Par exemple :
 - R. HERBIN, A. PEBEREAU, 1953. *Le cadastre français*. Paris F. Lefebvre Ed., 407 p (réédité en 1959 avec un supplément de 204 p).
 - M. BLOCH, 1968 : *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*. Supplément établi d'après les travaux de l'auteur (1931-1944), par A. Dauvergne tome 2, Paris, A. Colin, 225 p.
 - F. IMBERDIS, 1951 : Le problème des champs courbes. *Annales-Economies-Sociétés Civilisations* n°1, p. 77-81.
 - E. JUILLARD, A. MEYNIER, X. de PLANHOL, G. SAUTTER, 1957 : Le paysage d'openfield du Nord-Est de la France. in *Structures agraires et paysages ruraux, Annales de l'Est*, n°17, Université de Nancy II, pages 23-57.
 - G. HANNING, 1972 : Recherches sur les trames agraires. Logiques de structures foncières et paysages. *L'architecture aujourd'hui*, n°164, p. 27-30.
 - Recherches sur les structures agraires lorraines et rhénanes. Notes bibliographiques et critiques. *Revue géographique de l'Est*, numéro spécial, 1966, 129 pages.
- (8) J.R. TROCHET, 1995 : *Aux origines de la France rurale, outils, pays et paysages*. Mémoires et documents de géographie, CNRS éditions, 168 pages.
- (9) M. BLOCH, 1963 : Le problème des régimes agraires. in *Mélanges historiques*, tome II. Paris Bibliothèque générale de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE), p. 648-669.
- (10) F. SIGAUT, 1981 : Pourquoi les géographes s'intéressent-ils à tout sauf aux techniques ? *L'espace géographique*, n° 4, p. 291-293.
- (11) P. DEFFONTAINES, A. LEROI-GOURHAN, 1986 : Avant-propos in A-G HAUDRICOURT et M-J BRUNHES-DELAMARRE : *L'homme et la charrue à travers le monde*, Lyon, la Manufacture (Première édition Gallimard 1955), 410 pages.
- (12) C. BLANC-PAMARD, J. P DEFFONTAINES, Cl. FRIEDBERG, 1992 : Techniques et pratiques à la jonction du naturel et du social. in M. JOLLIVET (sous la direction de). *Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontière*. CNRS éditions, p. 347-355.
- (13) Y. COHEN, D. PESTRE, 1998 : Présentation à « Histoire des techniques ». *Annales. Histories, Sciences Sociales*, n° 4-5, p. 721-744
- (14) P. DEFFONTAINES, A. LEROI-GOURHAN : opus cité.
- (15) M. MAGET, 1962 : *Guide d'étude directe des comportements culturels*. CNRS, 268 pages.

- (16) F. SIGAUT, 1976 : Une discipline scientifique à développer: la technologie de l'agriculture. *Cahiers des Ingénieurs Agronomes*, n° 307, pages 16-21 et n°309, pages 15-19.
- (17) F. SIGAUT, 1975 : La technologie de l'agriculture, terrain de rencontre entre agronomes et ethnologues. *Etudes rurales*, n° 59, pages 103-111.
- (18) F. SIGAUT, 1981 : Opus cité.
- (19) M. LE LANNOU, 1978 : La vieille France effacée. *Le Monde* du 17 octobre
- (20) J. P. DEFFONTAINES, 1982 : L'activité agricole et l'espace dans l'exploitation agricole. *Activités agricoles, espace, parcelle et paysage. Document INRAP n° 29*, Dijon INRAP/ENESAD, p. 7-23.
 - J. P. DEFFONTAINES, 1990 : Organisation spatiale de l'activité agricole et développement d'une petite région lorraine. *Mappemonde* n° 4, p. 12-14.
 - J. P. DEFFONTAINES, 1991 : L'agronomie, sciences du champ, lieu d'interdisciplinarité. De l'écophysiologie aux sciences humaines. *Agronomie*, n° 11, p. 581-591.
 - J. P. DEFFONTAINES, 1993 : Pour une connaissance de l'agriculture locale dans une perspective de développement: l'analyse du paysage. *Bulletin Technique d'Information*, n° 11/12. p. 14-28.
- (21) M. SORRE, 1950 : *Les fondements de la géographie humaine ; Tome II : les fondements techniques, les techniques de production et de transformation des matières premières*. Paris, A. Colin, (Chapitres IV et V).
- (22) M. BENOIT, 1985 : *La gestion territoriale des activités agricoles. L'exploitation et le village, deux échelles d'analyse en zone d'élevage. Cas de la Lorraine (région de Neufchâteau)*. Thèse présentée le 18 septembre 1985 à l'Institut National Agronomique Paris-Grignon pour le titre de Docteur-Ingénieur en Sciences Agronomiques, Paris, 73 pages.
- (23) J. P. DEFFONTAINES : Opus cité
 - G. CHOUQUER, 1996 : Parcelles et longue durée, points de repère historiques et problèmes d'interprétation. in G. CHOUQUER: *Les formes du paysage. Tome 2 Archéologie des parcelles*. Actes du colloque d'Orléans (mars 1996), Ed. Errance, pp.201-222
 - G. CHOUQUER, 1998 : *Les formes du paysage. Tome 3, L'analyse des systèmes spatiaux*. Ed. Errance. 208 pages.
- (24) M. BENOIT, P. MORLON, 1990 : Etude méthodologique d'un parcellaire d'exploitation agricole en tant que système. *Agronomie* n° 6. p. 499-508.
- (25) E. LANDAIS, J. P. DEFFONTAINES avec la collaboration de M. BENOIT, 1989 : Les pratiques des agriculteurs. Points de vue sur un courant nouveau de la recherche agronomique. *Etudes Rurales*, n° 109, p. 125-158.
- (26) G. CHOUQUER, 1996 : Opus cité.
- (27) « L'expérience montre que les éléments les plus pérennes sont les cadres parcellaires (quartiers de parcelles, chemins ruraux et d'exploitation), les aménagements hydrauliques et l'habitat (parcelles bâties)... Les limites parcellaires construites ont évidemment la plus grande résistance: talus de terre, murets de pierres, murgers d'épierrement, terrasses à murs de soutènement en pierre... Certaines limites correspondent à des aménagements en creux dont les traces perdurent même après comblement: fossés de drainage, canaux d'irrigation ou de colature. Le travail du sol peut créer une micro-morphologie agraire qui ne s'efface pas sans des remaniements ultérieurs importants ». in P. BRUNET, 1996 : *Rupture et continuité dans l'évolution des parcellaires*. Actes du colloque d'Orléans (mars 1996) In G. CHOUQUER, 1996 Opus cité. p. 234.
- (28) G. CHOUQUER, F. FAVORY, 1991 : *Paysages en mouvement. Les paysages de l'antiquité, terres et cadastre de l'occident romain*. Ed. Errance, p. 209-226
- (29) « Un grand ensemble de recherches s'est constitué autour des paléoenvironnements des sociétés préhistoriques et historiques. Géographes et physiciens et humains y ont contribué, mais ce sont surtout les premiers qui ont développé ces recherches avec les archéologues et les historiens. Il y a là un pôle très important qui pourrait donner lieu à un rapprochement entre géographes archéologues et historiens autour de la connaissance des milieux et des pratiques des sociétés anciennes. Il pourrait redynamiser les travaux des grands historiens français de l'espace rural avec un nouvel éclairage fourni par les nouvelles méthodes de recherche. C'est sous le double aspect des effets des milieux et de leurs dynamiques (physiques et biophysiques) sur les sociétés anciennes et des effets à l'inverse des activités des sociétés sur ces milieux, mais aussi des représentations qu'ils s'en sont faites que, ce pôle pourrait être pensé en collaboration avec les historiens et les archéologues ». In Y. LUGINBUHL, T. MUXART, 1998 : Place de la géographie dans les recherches sur l'environnement. La question de l'environnement dans les sciences sociales, éléments pour un bilan. *Programme Environnement, Vie et Sociétés (PEVS). Lettre des programmes interdisciplinaires de recherche du CNRS*. Lettre n° 17, p. 62.
- (30) « B. Kayser prévoit l'abandon total de quelque mille cinq cents communes dans l'espace de 10 à 15 ans. Par ailleurs l'INSEE indique que l'urbanisation et la métropolisation, c'est à dire la concentration des populations dans les plus grandes villes ne cessent de se développer. Si rien n'est fait, on risque d'avoir 90 % des Français agglutinés sur 10 % du territoire, indique le conseil économique et social ». In R. SANTOS OLIVEIRA, 1998 : Entre marché, écologie et normes de civilisation: réflexion sur le renouvellement de la population agricole et rurale. *Le courrier de l'environnement* n° 34.